

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: PLASTER BLASTER DISSOLVER DATE DE VIGUEUR: Decembre 1, 2011
 CLASSE SIMDUT: Débouche-tuyaux liquide No. DE CODE: 7469
 Classe E- Matière corrosive
 Classe D : Division 1A

CLASSIFICATION TMD: Acide sulfurique

CLASSE :8 ONU : 1830 GE : II
 NOM ET ADRESSE DU FABRICANT: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
 3175 14th AVE. UNIT 1
 MARKHAM, ON L3R 0H1
 (905) 475-6084

L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751

Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT:	CAS	%POIDS	ACGIH-SAE	CL50	DL50
Acide sulfurique	7664-93-9	60-100	1 mg/m ³ MPT	90 ppm/4hre (rat)	2140 mg/kg (oral rat)

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION (°C):	270	DENSITÉ (H ₂ O=1):	1,835
PRESSION DE VAPEUR(mmHg):	0,0018@20°C	VOLATILITÉ (% POIDS):	indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1):	3,4	TAUX D'ÉVAPORATION(BuAc=1):	indisponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	soluble	pH (tel que fourni):	<1,0
ÉTAT PHYSIQUE:	liquide	VISCOSITÉ:	indisponible
ASPECT ET ODEUR:	ambre clair, odeur âcre		

SECTION IV DONNÉES SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSIBILITÉ

INFLAMMABILITÉ: Ininflammable mais hautement réactif
 POINT D'ÉCLAIR: Sans objet
 SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL: Indisponible
 SEUIL D'EXPLOSION MAXIMAL: Indisponible
 PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION: Sans objet
 MOYENS D'EXTINCTION: Traiter selon le matériau environnant. Poudre chimique, gaz carbonique, mousse ou eau en brouillard
 RISQUES D'INCENDIE SPÉCIAUX: Matière corrosive. Le récipient peut éclater dans la chaleur ou le feu. Le contact avec l'humidité peut entraîner le chauffage. Capable d'allumer des combustibles finement divisés sur contact. Les pompiers doivent porter un respirateur autonome s'il y a risque d'exposition aux produits de la décomposition. Réagit violemment avec l'eau.

SECTION V DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE: Stable.
 INCOMPATIBILITÉ: Matières organiques, combustibles et métaux
 DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Se décompose à la chaleur dégageant des fumées toxiques. Oxydes de soufre.

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'EXPOSITION: Contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation, l'ingestion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË:

YEUX: Le contact peut causer des brûlures, lésions cornéennes graves et la perte de vision permanente.
 PEAU: Le contact peut causer la destruction sévère des tissus.
 INHALATION: Peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires, peut causer la toux et le mal de tête et troubles médicaux.
 INGESTION: Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac et causer des troubles médicaux.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée peut causer des brûlures à la peau.
 IRRITATION: Dangereux selon les critères SIMDUT

SENSIBILISATION DES VOIES

RESPIRATOIRES: Aucunes données disponibles
 CANCÉROGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 TÉRATOGENICITÉ: Insuffisance de données disponible
 MUTAGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 PRODUITS SYNERGIQUES: Indisponible

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

GANTS: Butyle, caoutchouc nitrile ou naturel. Confirmer auprès du fournisseur réputé d'abord.
 PROTECTION OCULAIRE: Lunettes anti-éclaboussures et écran facial
 PROTECTION RESPIRATOIRE: Si l'inhalation de la buée en concentrations élevées est probable, utilisez un respirateur à filtre haute efficacité.
 AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR: Selon les exigences du code d'employeur
 VENTILATION: La ventilation locale est conseillée.
 FUITE ET DÉVERSEMENT: Avant de tenter le nettoyage, appeler les données sur les dangers ci-dessus. Diluer les petits déversements à l'eau et nettoyer avec un absorbant non réactif et mettre dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Au besoin, neutraliser les résidus avec une solution de carbonate de sodium. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Examiner les règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal avant élimination.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un récipient fermé dans un lieu sec, frais, bien ventilé loin des matériaux incompatibles.

SECTION VIII PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin immédiatement
 PEAU: Rincer à l'eau et au savon. Au cas où l'irritation se développe et persiste, appeler un médecin. Décontaminer complètement les vêtements, chaussures et articles en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
 INHALATION: Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
 INGESTION: Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche à l'eau, puis faire boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une victime évanouie, en train de perdre connaissance ou convulsive.

DÉSAVEU: Les renseignements dans cette fiche signalétique ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou dommages indirects pouvant provenir de l'emploi des ou la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.
